



CHOISIR LA FRANCE

**4^E PAYS D'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS,
PREMIER PAYS D'EUROPE LE PLUS INNOVANT
ET 3^E AU MONDE APRÈS LE JAPON ET LES USA**

(Top 100 "global Innovators" Thomson Reuters Novembre 2016), la France doit ses performances à la qualité de ses formations, à sa capacité de recherche et d'innovation appuyée sur un réseau national d'établissements d'enseignement supérieur publics et privés et de centres de recherche de renommée internationale.

L'État français prend directement en charge une part très importante du coût réel des études de chaque étudiant dans les établissements publics et garantit :

- des frais d'inscription à des coûts les moins élevés du monde,
- la qualité des diplômes délivrés.

**AU CARREFOUR DE L'EUROPE, LA FRANCE OFFRE
QUALITÉ DE VIE ET DYNAMISME CULTUREL**

- aides et réductions accordées aux étudiants pour la vie quotidienne : logement, restauration, santé...
- un système de santé moderne,
- un accès privilégié aux institutions culturelles et sportives,
- un réseau de transports publics efficace,
- l'apprentissage de la langue française, langue officielle de 32 Etats répartis sur les 5 continents, réelle ouverture sur le monde.

Campus France,

UN DISPOSITIF COMPLET D'INFORMATION POUR PRÉPARER SON SÉJOUR D'ÉTUDES EN FRANCE

www.campusfrance.org

>Catalogues>Trouvez votre formation

Le Catalogue en ligne des formations supérieures françaises présente plus de 30 000 formations, du niveau Licence au niveau Master.

Ce moteur de recherche permet une recherche spécifique par mot clé, domaine, région et niveau. Il donne un accès direct au site de l'établissement choisi.

Mis à part une recherche par niveau, plusieurs recherches spécifiques sont proposées pour **les programmes enseignés en anglais, les études d'art, les programmes courts et les programmes de FLE.**

>Programs Taught in English

>Programmes courts en français

>Formations artistiques/CampusArt

À NOTER : Tous les catalogues sont accessibles sur tablettes et smartphones.

L'INFORMATION SUR LES ÉTABLISSEMENTS

■ **Fiches établissements :** présentation synthétique de l'établissement : filières, points forts, internationalisation

■ **Fiches Accueil :** présentation des prestations d'accueil mises en place pour les étudiants

L'INFORMATION SUR LES FILIÈRES

■ **Fiches Domaines :** présentation de l'organisation des études dans un domaine disciplinaire



■ **Fiches Diplômes :** présentation de diplômes spécifiques : BTS, IUT, Licence professionnelle, IAE, ingénieur...

■ **Fiches Recherche :** présentation de l'actualité de la recherche par discipline et des écoles doctorales et laboratoires concernés.

www.campusfrance.org > **Financez vos études : le moteur de recherche CampusBourses**

Un moteur de recherche bilingue français/anglais qui présente près de 700 programmes de bourses nationaux et internationaux. Ce moteur de recherche est complété par une description détaillée de chaque financement.

www.campusfrance.org > **Vivre en France**

Une rubrique avec toutes les informations pratiques liées à chaque étape de la mise en place de votre projet d'études : modalités d'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur, visas, vie en France, accueil, logement, etc.

www.campusfrance.org > **Ressources documentaires**

Un accès facilité par une recherche par mots-clés pour tous les documents, fiches d'information, dossiers thématiques.

> DANS UNE QUARANTAINE DE PAYS, LA DEMANDE D'INSCRIPTION "ÉTUDES EN FRANCE", UNE PROCÉDURE EN LIGNE OBLIGATOIRE

- un seul dossier de candidature en ligne à plusieurs établissements,
- suivi de l'évolution du dossier en ligne,
- un entretien personnalisé permettant à l'étudiant de présenter son projet d'études, avec le passage éventuel d'un test de français.

Cette procédure en ligne doit être obligatoirement suivie pour la demande de visa.



ORGANISATION DES ÉTUDES EN FRANCE

Une des richesses de l'enseignement supérieur français tient à la diversité des parcours et des formations pour une même filière. Il existe partout sur le territoire français des établissements de très grande qualité, dans tous les domaines. Les diplômes nationaux ont la même valeur quel que soit l'établissement où ils ont été délivrés.



> **73 universités publiques dont 3 universités de technologie**, réparties sur le territoire couvrent l'ensemble des disciplines et des cursus classiques, professionnalisés et interdisciplinaires. 2/3 des étudiants sont inscrits dans les universités.

- Tous les niveaux y sont représentés.
- Les filières classiques ou technologiques mènent à l'obtention de diplômes nationaux : Licence, Licence professionnelle (3 ans), Master, Titre d'ingénieur (5 ans), Doctorat (8 ans)

> **La recherche est une composante structurelle des universités**

- 270 Écoles Doctorales délivrent plus de 13 000 Doctorats par an.
- 41% des doctorants sont des étudiants étrangers
- plus de 2 500 laboratoires de recherche

> **Les Grandes Écoles et les Écoles supérieures, particularité française, concernent principalement la filière management et la filière ingénieur.**

- Une sélection à l'entrée pour une formation de haut niveau
- Un diplôme de l'École de niveau Master
- Des spécialisations post-diplôme pour les étudiants ayant déjà 5 années d'études validées.
- De nombreuses passerelles avec les formations universitaires en particulier pour la formation doctorale.



LES DIPLÔMES

Les diplômes de l'enseignement supérieur français sont structurés autour de l'architecture européenne commune - LMD - qui prend en compte les semestres d'études validés depuis l'entrée dans l'enseignement supérieur et leur correspondance en ECTS.



> **Le diplôme d'ingénieur est un diplôme national** et les écoles qui le délivrent sont habilitées par la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI).

> **Les diplômes des écoles de management** bénéficient de reconnaissances officielles spécifiques et/ou ont obtenu des labels ou des accréditations internationales.

> **Pour les domaines de l'art, de l'architecture** et certains domaines spécifiques (le paramédical, le social, la restauration...) les écoles et les diplômes sont également soumis à des certifications nationales.

- **LICENCE** = 6 semestres = 180 ECTS
(Baccalauréat ou équivalent + 3 années)
- **MASTER** = 10 semestres = 300 ECTS
(Baccalauréat ou équivalent + 5 années)
- **DOCTORAT** = 16 semestres
(Baccalauréat ou équivalent + 8 années)

Aucune distinction entre les étudiants étrangers et les étudiants français : mêmes exigences d'accès, mêmes diplômes délivrés, mêmes coûts d'inscription, quelle que soit la nationalité des étudiants.

***Crédits ECTS** (European Credit Transfer System) : système européen de transfert de crédits académiques capitalisables et transférables en Europe (60 ECTS pour une année).

<http://www.agence-erasmus.fr/page/ects>



GRADES DIPLOMES

LE SYSTÈME LMD

9	18 semestres (+ 9 années)	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme d'État de Docteur en Médecine 		
ÉCOLES DOCTORALES				
8	DOCTORAT 16 semestres (+ 8 années) 480 ECTS	<ul style="list-style-type: none"> • Doctorat <p>Le Doctorat est délivré au sein d'une École Doctorale rattachée à une université, après avoir obtenu le diplôme national ou le grade de Master ou équivalent.</p>		
7				
6	12 semestres (+ 6 années)	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme de Docteur en Chirurgie dentaire • Diplôme de Docteur en Pharmacie 	<ul style="list-style-type: none"> • Mastère spécialisé - MS • <i>Executive MBA</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • HMONP (Habilitation à exercer en son nom propre la maîtrise d'œuvre)
5	MASTER 10 semestres (+ 5 années) 300 ECTS	<ul style="list-style-type: none"> • Master • Titre d'ingénieur 	<ul style="list-style-type: none"> • Master of Business Administration - MBA • Master of Public Administration - MPA • Titre d'ingénieur • Diplômes des écoles de commerce • Diplômes des Grandes Écoles 	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique - DNSEP • Diplôme d'État d'architecte - DEA • Diplômes des écoles spécialisées (paramédical, social, tourisme...) • Diplôme Supérieur des Arts Appliqués - DSAA
4				
3	LICENCE 6 semestres (+ 3 années) 180 ECTS	<ul style="list-style-type: none"> • Licence • Licence professionnelle 		<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme National d'Art - DNA • Diplôme d'Études En Architecture - DEEA
2	4 semestres (+ 2 années) 120 ECTS	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme Universitaire de Technologie - DUT 	<ul style="list-style-type: none"> • Admission en première année des Grandes Écoles • Classes préparatoires aux Grandes Écoles - CPGE 	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme des Métiers d'art - DMA • Brevet de Technicien supérieur Agricole - BTSA
1		Universités	Grandes Écoles Écoles de commerce Écoles d'ingénieur	Écoles d'art Écoles d'architecture Autres établissements (lycées, écoles spécialisées)

Fin d'études secondaires + Baccalauréat ou équivalent = entrée dans l'enseignement supérieur



BIENVENUE EN FRANCE

LE RÉSEAU DES ESPACES CAMPUS FRANCE

- Des professionnels pour mener à bien un projet d'études en France.
- Une aide concrète et personnalisée : analyse du projet d'études et aide au choix pour une formation adaptée, information sur les financements, aide à la constitution du dossier de candidature et suivi auprès des établissements jusqu'à la réponse d'admission, préparation au départ.



RETROUVEZ TOUS LES ESPACES CAMPUS FRANCE

www.campusfrance.org

> CampusFrance près de chez vous



twitter.com/campusfrance

www.facebook.com/CampusFranceParis